



SARL COMPTOIR CHAMPENOIS au capital de 60 000 € agence immobilière réalisant de la transaction — R.C.S REIMS
= SIRET 485 007 645 00024 — 3 place du commerce 51140 MUIZON - Carte Professionnelle CPI 5102 2021 000 000 008
- délivrée par la CCI Reims Epemay — Garantie Financière GALIAN C G FNAIM N°28029 120 000 € 89 rue la Béotie 75
008 PARIS téléphone 01 44 95 22 22

- Compte Séquestre n° 987 269 232 13 Crédit Agricole -
HONORAIRES D'AGENCE

Le taux de commission s'entend TVA incluse aux taux en vigueur, Rémunération TTC * sera à
la charge de l'acquéreur.

Transaction de maisons, appartements, terrains

à compter du 24 février 2022 et du mandat N° 4720 modification
des honoraires d'agence.

Prix vendeur

Honoraires d'agence

- Jusqu'à 45 000 C	Montant forfaitaire de 5 000 €
45 001 € à 145 000 €	Montant forfaitaire de 10 000 €
145 001 € à 400 000 €	7 % du prix de vente vendeur
400 001 € à 700 000 €	6 % du prix de vente vendeur
- 700 001 C à 1 000 000 C	5 % du prix de vente vendeur
1 000 001 C et au dessus	4,5 % du prix de vente vendeur

à compter du 20 mai 2022 et du mandat N° 5639 modification des
honoraires d'agence.

Location Locaux commerciaux ou professionnels (Bail précaire ou 3/6/9) HT+ TVA en Vigueur

30% HT du loyer Annuel HT et HC à la charge du Preneur et/ ou du Bailleur (États des lieux à la charge du bailleur)
Rédaction de bail à 1 600 € Forfaitaire

Barème transaction immobilier d'entreprise

**Par tranche du montant
de la transaction en cours**

Honoraires HT

A la charge de

Jusqu'à 60 000 €	5 000 € HT	du Vendeur*
De 60 001 € à 200 000 C	8% HT	du Vendeur*
De 200 001 € à 600 000 €	7 % HT	du Vendeur*
De 600 001 € à 1 000 000 €	6 % HT	du Vendeur*
De 1 000 001 € à 2 000 000 C	5 % HT	du Vendeur*
De 2 000 001 € et au dessus	4% HT	du Vendeur*

Estimation

- Avis de Valeur	Entre 500 € et 5000 € HT	A la charge du Mandant
- Conseils / Déplacements	80 % HT / H	A la charge du Mandant
- Missions de recherche	Hors Barème	A la charge du Mandant

Fait à Muizon le 20 mai 2022

* Taux de TVA 20%

* Sauf convention contraire au mandat



COMPTOIR CHAMPENOIS
BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION
POUR LE BAILLEUR (TTC) :

Surface du logement en m ²	Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail	Honoraires de rédaction d'état des lieux d'entrée
0 à 80 m*	8€/m*	3€/m*
81 à 100 m*	7€/m*	3€/m*
+ de 101 m*	6€/m*	3€/m ²

HONORAIRES D'ENTREMISE ET DE NEGOCIATION
(A LA CHARGE EXCLUSIVE DU BAILLEUR): 150€ TTC

DEDUCTIBLES DE VOS REVENUS FONCIERS

POUR LE LOCATAIRE (TTC) :

Surface du logement en m ²	Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail	Honoraires de rédaction d'état des lieux d'entrée
0 à 80 m ²	8€/m ²	3€/m ²
81 à 100 m ²	7€/m ²	3€/m ²
+ de 101 m ²	6€/m ²	3€/m ²

SERVICES SUPPLEMENTAIRES :

Forfait rédaction bail : 150€ TTC (bail rédigé par un notaire pour les locaux professionnels),

Rédaction de l'état des lieux : 3€/m²,

Honoraires garage/parking : 80€ TTC à la charge exclusive du preneur.

Taux TVA en vigueur 20%.

GESTION LOCATIVE

FORMULE BRUT
à 6.5% TTC

FORMULE ROSÉ
à 7.5% TTC

FORMULE MILLÉSIME
à 8.5% TTC

Quittancement / Encaissement	+ Paiement des charges de copropriété	+ Suivi des travaux de rénovation suite au départ du locataires
Gestion des relances	+ Paiement des factures fournisseurs	+ Suivi des sinistres (rdv d'expertise, gestion diverse pour le compte du mandant)
Régularisation des charges	+ Aide à la déclaration des revenus fonciers	+ Suivi des procédures contentieuses
Gestion des travaux d'entretien		
Suivi des assurances, entretien chaudière / ramonage		
Compte-rendu de gérance mensuel		

DEDUCTIBLES DE VOS REVENUS FONCIERS

SERVICES SUPPLEMENTAIRES HORS FORMULE :

Forfait rédaction bail : 150€ TTC (bail rédigé par un notaire pour les locaux professionnels),

Rédaction de l'état des lieux : 3€/m²,

Avenant au contrat de location : 84€ TTC à la charge du demandeur,

Aide à la déclaration des revenus fonciers : 108€ TTC/lot,

Vacation honoraires pour le suivi des sinistres, procédures contentieuses, gros travaux : 84€ TTC/heure,

Vacation forfaitaire pour représentation aux AG de copropriété : 150€ TTC.

Honoraires du 10/06/2021